



Frais d'avocat pour terrain non constructible de 530m²

Par **miguyrene**, le **18/05/2009** à **12:22**

Bonjour,
pour un terrain de 1300€ non constructible, quels sont les frais de notaire, environ?
il me demande 550€ !!!!(du 50/100)
a votre avis?, si quelqu'un peut me renseigner, je saurai s'il m'arnaque ou pas
bien cordialement
miguyrene

Par **augustin**, le **18/05/2009** à **14:33**

Un petit tour sur le web vous donnera plein de sites où sont calculés, approximativement, les frais de notaire.

Au vu des résultats, 550€ pour 1300€ ne semble pas être excessif comme coût des frais !